



The high-speed rail network

TUC RAIL a assumé la responsabilité de l'étude et du suivi de la réalisation du réseau à grande vitesse en Belgique. Ses tâches principales concernaient les études de faisabilité, les études préalables (y compris les levés de terrain), le plan de projet et d'exécution, les études détaillées, le cahier spécial des charges, le contrôle et le suivi des chantiers, les analyses et comparaisons des offres, le Project Management de l'ensemble du projet et la réception. Les trois branches (Est, Ouest et Nord) du projet TGV ont été finalisées en 2009.





© 2019 TUC RAIL